



Présence du HCR en 2012	
Nombre de bureaux offices	11
Effectifs totaux	143
Internationaux	15
Nationaux	79
JEA	1
VNU	40
Autres	8

| Aperçu |

Faits marquants

- Le HCR a mené plus d'un millier de missions sur le terrain et mis en œuvre 56 projets de protection pratiques pour porter assistance à quelque 28 000 personnes menacées de déplacement.
- Le lancement du système de gestion des informations sur la violence sexiste par le HCR et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a considérablement renforcé les activités pour contrer la violence sexuelle et sexiste.
- Le HCR et le Conseil norvégien pour les réfugiés (CNR) ont financé des centres d'aide juridique basés dans des universités et porté assistance à plus de 14 000 déplacés internes.
- Plus de 50 activités sportives, culturelles et autres ont offert un espace sûr aux enfants, afin d'enrayer le recrutement des mineurs dans le conflit armé.
- L'initiative pour des solutions transitoires, lancée par le HCR et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a soutenu la transition de l'octroi d'une assistance immédiate à l'établissement de solutions à long terme pour les populations déplacées dans sept communautés.

Personnes relevant de la compétence du HCR

La plupart des personnes relevant de la compétence du HCR en Colombie étaient des déplacés internes. Dans ce groupe, beaucoup des personnes les plus vulnérables, notamment des membres des communautés autochtones et afro-colombiennes, vivaient dans des zones rurales et isolées comme la côte Pacifique, la Colombie centrale, Antioquia et les régions bordant l'Équateur et la République bolivarienne du Venezuela.

Partenaires

Partenaires d'exécution Partenaires opérationnels

- | | |
|--|--|
| <p>Organismes gouvernementaux :
Bureau de l'Ombudsman</p> <p>ONG :
Action contre la Faim, <i>Corporación Infancia y Desarrollo</i>, <i>Corporación Opción Legal</i>, <i>Corporación para la Investigación y el Desarrollo de la Democracia</i>, <i>Corporación Retoños</i>, <i>Fundación Compartir</i>, Organisation nationale indigène de Colombie, Oxfam, Programme de développement et paix au Magdalena Medio, Secrétariat de la Pastorale sociale de l'Église catholique colombienne, Service jésuite des réfugiés, Services de consultation pour les droits de l'homme et les déplacements</p> | <p>Organismes gouvernementaux :
Institut du bien-être familial, Ministère des Affaires étrangères, Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Intérieur, Service administratif spécial pour l'assistance et la réparation aux victimes, Service administratif spécial pour la restitution des terres, Service national pour la protection</p> <p>ONG :
Conseil norvégien pour les réfugiés, <i>Diakonie</i>, Médecins Sans Frontières, <i>Save the Children</i></p> <p>Autres:
CICR, FNUAP, HCDH, Mission d'appui au processus de paix de l'OEA, OCHA, OIM, ONUDC, Organisation panaméricaine de la Santé, PAM, PNUD, UNICEF,</p> |
|--|--|

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Divers pays	220	50	33	19
Demandeurs d'asile	Divers pays	80	80	25	5
Déplacés internes	Colombie	3 943 500	457 200	51	-
Réfugiés rapatriés	Divers pays	10	10	-	-
Total		3 943 810	457 340		

| Rapport sur les résultats de 2012 |

Réalisations et impact

En Colombie, le HCR a pour but principal de veiller à ce que les déplacés internes, les réfugiés et les personnes menacées de déplacement soient en mesure de jouir de leurs droits. À cet effet, l'Organisation a porté directement assistance à un total de 457 200 déplacés internes. Plus généralement, le HCR a plaidé pour les droits des personnes déplacées dans les politiques publiques et en prodiguant un appui aux institutions compétentes.

Des informations sur les procédures de détermination du statut de réfugié ont été régulièrement fournies aux personnes en quête d'un soutien.

Environnement de protection favorable

- Le HCR a réalisé plusieurs projets de protection pratiques, qui sont en général de petits projets d'infrastructure communautaire destinés à améliorer les conditions de vie d'une communauté, tout en renforçant sa sécurité par la présence de personnel du HCR. Le Haut Commissariat a déployé 49 collaborateurs dans des régions du pays durement touchées par le conflit armé. Il a également entrepris 1 256 missions sur le terrain pour accompagner les déplacés internes et les personnes à risque de déplacement et pour surveiller leur situation.
- Près de 14 300 déplacés internes se trouvant dans 12 départements du pays ont bénéficié du projet du HCR et du CNR qui finance des centres d'aide juridique dans 13 universités.
- Le HCR a aidé les autorités à mettre en œuvre la loi colombienne de 2011 sur les victimes et la restitution des terres en signant des mémorandums d'accord avec les principaux organismes publics chargés de porter assistance aux déplacés internes. Il s'agissait notamment des Services administratifs spéciaux pour les victimes et la protection, le Bureau du Contrôleur, le Ministère de l'Intérieur et l'Institut du bien-être familial.

Processus de protection et documents adéquats

- Les campagnes d'enregistrement du HCR ont aidé les autorités colombiennes à honorer leur obligation de délivrer des documents d'identité aux populations touchées. Plus de 154 000 personnes, principalement issues des zones rurales

et menacées de déplacement forcé, ont reçu des papiers. Plus de la moitié des personnes qui ont obtenu des documents d'identité pendant ces campagnes faisaient partie des populations autochtones et afro-colombiennes.

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

- Le rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les enfants et le conflit armé en Colombie, publié en 2012, a recensé de graves violations des droits fondamentaux des enfants dans le pays, avec des violences sexuelles, des enlèvements et des recrutements forcés. Pour lutter contre ces exactions, le HCR a notamment mis en œuvre 51 mesures pour prévenir le recrutement forcé. Quelque 60 000 mineurs dans tout le pays ont bénéficié de formations, d'activités ludiques/culturelles/sportives et/ou d'un espace sûr.
- Le HCR a formé plus de 500 fonctionnaires aux méthodes de prévention et de traitement de la violence sexuelle et sexiste. Il a aussi dressé 24 plans d'action et a entrepris 53 interventions pour permettre la participation des communautés aux activités de lutte contre la violence sexuelle et sexiste. Dans le cadre des projets spéciaux du Haut Commissaire dans ce domaine, le HCR et le FNUAP ont lancé le système de gestion des informations sur la violence sexiste qui enregistre systématiquement les cas de violence de ce type dans sept municipalités. En 2012, 444 cas de violence sexuelle ont été signalés dans ces communautés.

Autonomisation et autogestion communautaires

- Près de 3 500 déplacés internes et personnes menacées de déplacement ont participé à des évaluations pour identifier leurs besoins les plus pressants. Leurs principales préoccupations concernaient la création de revenus et les moyens d'existence disponibles ; l'accès aux services essentiels et de santé ; la protection contre le recrutement forcé ; l'accès à l'éducation ; la prévention de la violence sexuelle ; et les droits à la propriété et au logement.
- Au total, 173 structures d'autogestion communautaire représentant des populations vulnérables (déplacés internes, femmes, groupes autochtones, communautés afro-colombiennes et jeunes) ont été formées à connaître et protéger leurs droits, ainsi que prévu dans la loi 1448 sur les victimes et la restitution des terres, adoptée en 2011.

Solutions durables

- Dans le cadre de l'initiative pour des solutions transitoires, le HCR et le PNUD ont mené des évaluations participatives avec les communautés concernées pour recenser les lacunes et concevoir des plans d'action. Le programme, qui a été lancé avec succès dans sept municipalités en 2012, vise à améliorer les conditions de vie, renforcer les communautés et protéger les déplacés internes. Les discussions avec le Gouvernement sur la mise en œuvre de solutions durables continuent de progresser.

Direction, coordination et partenariats

- Le HCR a continué de diriger le groupe de travail sur la protection, conjointement avec le CNR, tout en étant faisant partie de l'Équipe humanitaire de pays.
- Le Haut Commissariat a travaillé étroitement avec les pays donateurs pour encourager un dialogue permanent sur la situation humanitaire. Près de 150 réunions bilatérales ont eu lieu alors que 16 missions conjointes étaient réalisées sur le terrain.

Appui à la logistique et aux opérations

- Tout au long de l'année, la délégation nationale du HCR a épaulé les bureaux extérieurs. Au total, 24 visites de suivi ont été menées, alors que 22 collaborateurs chargés des programmes se sont efforcés de garantir la transparence et la responsabilisation dans la mise en œuvre des programmes.

Évaluation des résultats

Des lacunes persistent dans l'assistance aux déplacés internes en raison de la capacité restreinte de l'État colombien à répondre aux besoins de la population en matière de protection, de logement, d'éducation et de services essentiels, spécialement dans les zones isolées du pays. Prodiger un soutien complémentaire aux victimes de la violence sexuelle et sexiste, créer des activités rémunératrices et prévenir de nouveaux déplacements forcés sont autant de défis ambitieux dans la protection des déplacés internes.

Par sa présence physique dans les zones critiques du pays, le HCR a continué d'accorder une protection et de préconiser une

Collaboration avec les partenaires

Le HCR a coopéré avec plus de 50 partenaires non gouvernementaux nationaux et internationaux et organismes publics pour porter assistance aux déplacés internes. Il a coordonné ses activités avec des acteurs humanitaires dans le cadre du Comité permanent interorganisations, ainsi que de l'Équipe humanitaire de pays et le groupe de travail sur la protection.

meilleure assistance aux déplacés internes. Compte tenu de la hausse du nombre de déplacements de grands groupes (définis comme 50 personnes ou plus déplacées en une seule fois) en 2012 et la réponse limitée de l'État à la crise, le HCR a joué un rôle de premier plan pour protéger les plus vulnérables.

La croissance économique en Colombie et le sentiment répandu que le pays est sorti du conflit pourraient réduire la visibilité de la crise humanitaire qui touche quelque 4 millions de déplacés internes. L'escalade de la violence perpétrée par les groupes armés démobilisés est particulièrement préoccupante. La communauté humanitaire doit faire mieux connaître la crise en cours en Colombie afin de garantir la mobilisation d'une attention et de ressources suffisantes en vue de son règlement.

Contraintes

La sécurité est demeurée précaire dans la région de la côte du Pacifique et le long des frontières nationales. La liberté de mouvement a été de plus en plus restreinte dans les couloirs stratégiques que se disputent les groupes armés. Il en est résulté la fermeture de ces régions, comme le département de Putumayo, aux acteurs humanitaires, ce qui a circonscrit la capacité du HCR à intervenir dans ces zones.

Le travail de l'Organisation avec le Gouvernement colombien sur la recherche de solutions durables a été difficile faute de cadre sur les solutions globales. Ainsi, aucune politique ne facilite l'intégration locale des déplacés internes dans les zones urbaines où la sécurité est précaire.

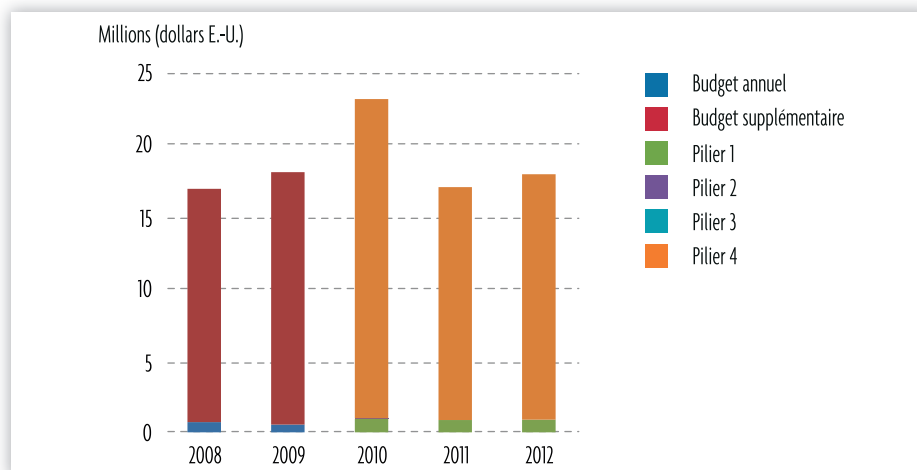
Besoins non satisfaits

- Le HCR n'a pu élargir sa présence limitée dans certaines zones critiques du pays (comme Magdalena Medio, Córdoba et Guaviare), du fait des restrictions financières.
- L'extension nécessaire de la couverture du programme de l'Ombudsman communautaire dans les zones frontalières et d'autres régions prioritaires pour défendre les droits des déplacés internes n'a pu être mise en pratique par manque de ressources suffisantes.

En 2012, les besoins financiers pour l'opération en Colombie s'élevaient à 29 millions de dollars E.-U. et le niveau de financement obtenu a permis à l'opération de dépenser 17,9 millions de dollars E.-U.

La croissance économique en Colombie et le sentiment répandu que le pays est sorti du conflit, les exigences provenant d'autres crises humanitaires et les conséquences de la crise économique mondiale sur les donateurs ont porté atteinte à la mobilisation de ressources pour les opérations dans le pays. Plusieurs partenariats stratégiques de longue durée ont cependant été maintenus avec les donateurs.

Dépenses en Colombie | 2008-2012



Budget, revenus et dépenses en Colombie | Dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
BUDGET FINAL	1 039 539	28 353 219	29 392 758
Revenus issus des contributions ⁴	1 654 806	11 339 299	12 994 105
Autres fonds disponibles / ajustements / transferts	(769 250)	5 745 276	4 976 026
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	885 556	17 084 575	17 970 131
VENTILATION DES DÉPENSES			
<i>Environnement de protection favorable</i>			
Instruments régionaux et internationaux	72 163	332 658	404 820
Droit et politique générale	72 162	550 982	623 144
Institutions administratives et pratiques	54 122	387 503	441 626
Accès à l'assistance juridique et recours	0	361 589	361 589
Accès au territoire et risque de refoulement réduit	90 204	0	90 204
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	0	522 954	522 954
Sous-total	288 651	2 155 686	2 444 337
<i>Processus de protection et documents adéquats</i>			
Procédures de détermination du statut	181 561	173 279	354 840
Enregistrement et documents d'état civil	0	398 397	398 397
Sous-total	181 561	571 677	753 238
<i>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</i>			
Protection contre les conséquences du conflit armé	0	3 288 146	3 288 146
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	0	883 104	883 104
Protection des enfants	0	751 351	751 351
Sous-total	0	4 922 601	4 922 601
<i>Besoins de base et services essentiels</i>			
Santé	21 099	0	21 099
Articles ménagers de base	62 037	0	62 037
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	48 189	0	48 189
Éducation	92 224	0	92 224
Sous-total	223 550	0	223 550

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<i>Autonomisation et autogestion communautaires</i>			
Mobilisation communautaire	0	985 261	985 261
Autosuffisance et moyens d'existence	93 562	0	93 562
Sous-total	93 562	985 261	1 078 823
<i>Solutions durables</i>			
Stratégie de solutions globales	0	900 841	900 841
Retour volontaire	0	166 329	166 329
Réintégration	0	278 334	278 334
Intégration	38 279	166 329	204 608
Sous-total	38 279	1 511 832	1 550 111
<i>Direction, coordination et partenariats</i>			
Coordination et partenariats	0	1 408 578	1 408 578
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	0	1 164 300	1 164 300
Sous-total	0	2 572 879	2 572 879
<i>Appui à la logistique et aux opérations</i>			
Logistique et chaîne d'approvisionnement	0	997 972	997 972
Gestion des opérations, coordination et appui	0	1 077 339	1 077 339
Sous-total	0	2 075 311	2 075 311
Versements aux partenaires d'exécution	59 952	2 289 330	2 349 281
Total	885 555	17 084 575	17 970 130

Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirect prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.